

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025/087

Membres en exercice : 27

Membres présents : 16

Membres absents : 11

Dont membres représentés : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Laurent FOURMOND, Pascale PUY, Françoise CAMPREDON, Karine CAROLA, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Carine DEVOYON, Chrystelle CARLOS LEBOEUF.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Catherine MIFFRE (pouvoir donné à Nathalie PIQUE), Joël PACULL (pouvoir donné à Guy PALOFFIS)

Absents excusés : Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Pascal-Henri BASSET, Nicolas OLIVE, Marc BILLES, Jean-Pascal GARDELLE, Xavier ROCA, Léocadie MENDEZ, Christian FALZON, Evelyne SARAZIN.

Secrétaire de séance : Carine DEVOYON

Date de la convocation : 14/10/2025

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : Jean-Paul BILLES

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal afin d'intégrer les éléments suivants :

- 1 poste contractuel d'adjoint d'animation sur un temps de travail de 20/35^{ème} (BOUROKBA Maeva) afin de régulariser le recrutement d'un agent sur le service péri et extrascolaire et ce dans le cadre de l'augmentation des effectifs sur la maternelle.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur les changements proposés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

► APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal ci-annexé :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

LE MAIRE,

Jean-Paul BILLES.

Transmis en Préfecture le :

Affiché le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

EMPLOIS										
EMPLOI/ POSTE / GRADE	Personnel Permanent / Titulaire ou Stagiaire	Personnel Contractuel / Non titulaire		Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Nombre de postes	Emploi pourvu			
		Saisonniers	Autres (Remplacement, Accroissement activités)	TC	TNC					
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Emploi fonctionnel										
Directeur Général des Services				35		1	1			
Attaché Principal	T			35		1	1			
Attaché				35		2	1			
Rédacteur principal 1ère classe	T			35		1	0			
Rédacteur principal 2ème classe	T			35		2	0			
Rédacteur				35		2	1			
Rédacteur			0	35		2	0			
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	T			35		4	2			
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	T			35		4	2			
Adjoint Administratif	T			35		3	1			
Adjoint Administratif			1	35		1	1			
Adjoint Administratif		0		35		1	0			
FILIERE ANIMATION										
Adjoint Animation Principal de 1ère classe	T			35		1	1			
Adjoint Animation Principal de 2ème classe				35		2	0			
Adjoint Animation	T			35		2	2			
Adjoint Animation			0	35		1	0			
Adjoint Animation		0		35		3	0			
Adjoint Animation		1			20	1	0			
Adjoint Animation			1		30	1	1			
Adjoint Animation			3		25	7	3			
Adjoint Animation			1		22	1	1			
Adjoint Animation			4		20	4	4			

Adjoint Animation			0		6	1	1
FILIERE CULTURELLE							
Assistant territorial de conservation du patrimoine principal 2ème classe	T			35		1	0
Assistant territorial de conservation du patrimoine	T			35		1	1
Adjoint du patrimoine 2 ème classe	T			35		1	1
Adjoint du patrimoine 2 ème classe	T				32	1	0
Adjoint du patrimoine	T				28	1	0
Adjoint du patrimoine					23	1	1
FILIERE MEDICO SOCIALE							
Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle principal 1ère classe				35		2	0
ATSEM principal 2ème classe	T			35		1	1
ATSEM principal 2ème classe	S				28	1	1
FILIERE POLICE							
Brigadier-Chef Principal PM	T			35		2	2
Brigadier PM				35		1	0
FILIERE SPORTIVE							
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal 2ème classe	T			35		1	1
FILIERE TECHNIQUE							
Technicien				35		1	0
Agent de Maîtrise principal	T			35		5	4
Agent de Maîtrise	T			35		3	3
Agent de Maîtrise	T				30	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	T			35		4	2
Adjoint technique principal 1ère classe					30	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe	T			35		8	1

Adjoint technique	T			35		7	6
Adjoint technique					20	2	1
Adjoint technique			0	35		3	0
Adjoint technique		0		35		6	0
Adjoint technique	-	-	0	-	6	1	0
Adjoint technique	-	-	0	-	8	1	0
Adjoint technique			0		17,5	1	0
Adjoint technique			1		18	1	1
Adjoint technique	-	-	0	-	22	2	-
Adjoint technique			1		20	8	1
Adjoint technique			1		25	2	1
Adjoint technique			2		30	2	2